

Projet d'établissement de l'Athénée Adolphe Max

Notre école, comme établissement d'enseignement public, est ouverte à la pluralité des opinions et à la diversité des conditions sociales de manière à permettre un apprentissage **au quotidien** de la tolérance. La découverte de la différence et l'enrichissement qu'elle apporte constituent un objectif auquel les membres de l'équipe éducative s'efforcent constamment de parvenir. En collaboration avec le milieu familial, un établissement d'enseignement se doit de remplir un rôle éducatif. Tous les membres de l'équipe éducative veillent en permanence au sein de l'école, mais aussi à l'extérieur de celle-ci lors d'activités scolaires, non seulement à la tenue des élèves, à la correction de leur langage et de leur attitude, mais aussi au respect et à l'intérêt qu'ils portent à autrui, ainsi qu'à ce qui fait l'objet de leur apprentissage.

L'Athénée Adolphe Max, de taille moyenne, a le constant souci d'offrir à ses élèves un cadre de vie sécurisant.

Notre équipe éducative adhère aux principes d'égalité et de justice sociale, de démocratie et de neutralité (cf. décret du 31 mars 1994 définissant la neutralité de l'enseignement). Nous attendons de tous nos partenaires, parents, élèves, qu'ils respectent également ces valeurs auxquelles ils marquent leur adhésion lors de l'inscription à l'Athénée. Il en va de même pour les intervenants extérieurs lors de toute convention passée avec notre école.

L'ensemble de ces principes est détaillé et explicité de manière approfondie dans les projets éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur, la Ville de Bruxelles, auxquels il convient de se référer.

Nous mettons en œuvre tous les moyens disponibles pour apporter à nos élèves une formation qui leur permette d'aborder avec succès l'enseignement supérieur, universitaire ou autre, par le développement de leurs potentialités intellectuelles, morales et physiques.

Consciente des évolutions sociales, notre équipe pédagogique et éducative veille au développement de ses méthodes, des programmes de cours et de projets visant à adapter continuellement son enseignement aux besoins de notre société.

Nos priorités pédagogiques

Dans l'intention de transmettre les qualités requises pour réussir des études supérieures, l'Athénée Adolphe Max entend privilégier les priorités suivantes :

- **l'encouragement à l'effort et la valorisation de celui-ci;**
- **l'acquisition d'un degré suffisant d'autonomie responsable permettant une adaptation rapide aux exigences des enseignements supérieurs;**
- **un épanouissement personnel par la mise en valeur des qualités intrinsèques du jeune.**

☞ ***L'encouragement à l'effort se poursuit tout au long du cursus scolaire :***

- les grilles horaires de l'école favorisent l'apprentissage par le renforcement des cours de base et permettent d'apporter à l'élève les connaissances et la rigueur indispensables pour aborder avec succès l'enseignement supérieur;
- au sein des cours, les professeurs privilégient les activités porteuses de réflexion et de travail personnels. L'imagination de l'élève et sa curiosité naturelle se voient encouragées. Dans le cycle supérieur, les exercices de raisonnement et d'argumentation ont pour but l'acquisition d'un esprit critique;
- l'élève se voit toujours encouragé à progresser, à parfaire la qualité de son travail, à rechercher la difficulté: pour chacun, la responsabilité sociale d'aller jusqu'au bout de ses potentialités nous semble fondamentale;
- au cours de son apprentissage, l'élève a droit à l'erreur. Aidé par son professeur et guidé par son erreur, il doit la corriger et l'utiliser pour s'améliorer.

☞ ***L'acquisition d'un degré suffisant d'autonomie s'accomplit par :***

- la connaissance et la maîtrise de ses capacités personnelles de progrès et de travail ; l'élève apprendra rapidement à maîtriser son propre apprentissage, les professeurs lui fournissant les indications et conseils nécessaires ;
- l'apprentissage et la maîtrise progressive des expressions écrites et orales, non seulement en langue française mais également en langues modernes (néerlandais, anglais et, optionnellement, espagnol) ; l'allemand, le chinois et l'italien sont également proposés dans le cadre des activités éducatives non obligatoires;
- la réalisation de travaux de recherche, personnels ou en groupe pour conduire à l'utilisation d'ouvrages de référence, à domicile, en classe, à l'école, ou dans les différentes bibliothèques accessibles;
- l'apprentissage progressif de la prise de notes et l'acquisition de la capacité à synthétiser une matière;
- la réalisation en sixième d'un travail de recherche personnel, appelé travail de fin d'études (TFE), évalué par les professeurs et défendu par l'élève devant des élèves de cinquième année et un jury de professeurs.

Notre système d'évaluation poursuit les mêmes objectifs :

- Les deux premières années du secondaire sont considérées comme formant un tout appelé premier degré. La loi imposant le passage automatique de la première vers la deuxième année, l'élève est soumis pendant deux ans à une évaluation sommative continue (quatre bulletins par an). De plus, l'Athénée organise une session d'examens en juin de la première et de la deuxième année afin d'apprendre aux élèves à gérer une matière plus conséquente.
- En classes de cinquième et sixième années, l'évaluation des progrès de l'élève se fait selon différents modes. Dans certaines branches, l'élève est évalué tout au long de l'année par les travaux personnels, les interrogations écrites et orales et par la présentation d'un examen écrit et/ou oral. Dans les autres branches, l'élève est évalué par au moins une épreuve sommative de synthèse lors de chaque période.

☞ ***De nombreuses occasions d'épanouissement personnel sont fournies à l'élève par l'Athénée.***

Cet épanouissement se marque tant par l'attention que porte l'équipe pédagogique à ses qualités, que par le développement de celles-ci et l'encouragement à leur expression. Cela notamment par :

- l'organisation d'activités culturelles et sportives variées et la participation de l'élève à celles-ci ; la participation des élèves à l'ensemble de ces activités est donc obligatoire;
- l'encouragement à participer à des compétitions sportives, à des tournois;
- la participation aux olympiades ou concours organisés dans les différentes branches littéraires et scientifiques;
- la mise en valeur des talents d'élèves, par l'organisation d'expositions, de manifestations;
- une information la plus complète possible sur les filières de formation, tant au niveau de l'enseignement secondaire qu'au niveau de l'enseignement supérieur, en collaboration avec les milieux professionnels et ses anciens. L'Athénée recherche la mise en contact de l'élève avec d'autres types d'enseignement en lui permettant d'assister à des cours, de participer à des travaux pratiques. Ils sont également mis en contact avec différents représentants du milieu professionnel et de jeunes étudiants, fréquentant l'enseignement supérieur et issus de l'AAM, lors d'une « Opération Carrière » organisée une fois par an à l'initiative de parents d'élèves, majoritairement membres du Conseil de participation.

L'Athénée a le souci de faciliter l'accueil et l'adaptation de ses nouveaux élèves. A la fin du mois d'août, l'école organise pour ses futurs élèves de première année une semaine d'accueil ponctuée d'activités diverses qui permettent une familiarisation avec le nouvel environnement de l'enfant.

Poursuite des apprentissages en dehors de l'école

Pendant le temps scolaire :

Pour compléter la formation, l'instruction ainsi que l'ouverture au monde et aux cultures, l'Athénée organise les **déplacements** que l'équipe pédagogique estime nécessaires. Les sujets de ceux-ci sont choisis en rapport avec les programmes et donnent toujours lieu à une préparation ou à une exploitation en classe. Le **voyage scolaire** de sixième constitue le couronnement du parcours de l'élève à l'Athénée Adolphe Max. Il le sensibilise aux fondements de notre culture. **L'échange linguistique** en néerlandais, que l'Athénée encourage et soutient pour ses élèves de quatrième année, sur base volontaire, leur permet d'appréhender au mieux la vie courante de familles limbourgeoises. La **mise en contact** avec les principaux acteurs de notre société s'opère autour de thèmes tels que : l'organisation politique belge, l'organisation de la justice, le système économique et social, l'Europe, la philosophie, l'analyse critique des médias de presse et de télévision.

En dehors du temps scolaire :

En 5^e secondaire, les apprenants effectuent un **stage citoyen** de trente heures, hors horaire scolaire (mercredi après-midi, week-end, vacances scolaires, ...), dans des structures telles que bibliothèques, maisons de repos, maisons de jeunes, etc... afin de leur permettre de prendre conscience de la réalité urbaine dans laquelle ils évoluent. Ce stage civique sera préparé dès la quatrième année. Au terme de ce stage, ils feront un état de leur expérience et présenteront le portrait d'une personne dans son travail social.

Concertations : Conseil des Elèves – Conseil de classe – Conseil de Participation

Au sein des classes, les élèves désignent des représentants qui siègent au Conseil des élèves de l'école ainsi qu'au Conseil de participation. Ainsi l'élève participe à un débat démocratique, apprend à défendre une idée, et à communiquer à ses camarades un rapport qui reflète le débat auquel il a assisté. Le Conseil des élèves peut inviter tout élève qui souhaite se faire entendre. Le Conseil des élèves sera encouragé à prendre des initiatives favorisant l'inventivité, la responsabilité permettant ainsi l'épanouissement personnel de chacun.

Mme la Préfète, au sein du Conseil de classe, organise régulièrement une réflexion collective des professeurs sur l'évolution du jeune. L'équipe pédagogique décide, si nécessaire, de communiquer à l'élève les résultats de cette réflexion.

Liens avec les autres niveaux d'enseignement

Notre établissement scolaire a établi une collaboration pédagogique avec l'ensemble des écoles primaires et fondamentales de la Ville de Bruxelles. A cette occasion, il développe des actions diverses comme des activités en commun (compétitions sportives, cross, ...), l'échange de documents pédagogiques accessibles aux enseignants via le site de l'enseignement de la Ville, des périodes de concertation entre les équipes éducatives qui permettront les échanges de bonnes pratiques pédagogiques mais aussi de définir les compétences attendues dans les diverses disciplines enseignées, des formations d'enseignants en commun, des visites d'élèves du primaire dans le secondaire à l'occasion d'activités culturelles, sportives ou ludiques, la présence ponctuelle d'enseignants d'un niveau dans l'autre lors de séquences d'apprentissage ou de remédiations. Bien d'autres actions pourront être menées en vue de renforcer cette collaboration pédagogique. Ces actions seront alors le fait d'une prise d'initiative ponctuelle par l'une ou l'autre équipe pédagogique concernée. Cette collaboration est destinée à tisser des liens durables entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire de la Ville de Bruxelles. Il facilite la transition pédagogique pour les élèves et veille à augmenter les chances de réussite des élèves du 1er degré.

Notre établissement entretient également de nombreuses relations avec les universités. D'une part, des professeurs d'université sont régulièrement invités par des professeurs de notre Athénée afin de partager leurs connaissances et expérience avec nos élèves. D'autre part, les élèves sont encouragés à prendre part aux portes ouvertes des universités et à assister aux cours ouverts qui s'y donnent durant les congés d'automne et de détente. Dans le cadre de leur travail de fin d'études, nos élèves bénéficient également de l'aide et des conseils de certains professeurs universitaires.

Soutiens aux élèves – Apprentissages ciblés

La réalisation de la personnalité de l'élève se fait aussi en lui apportant le plus de chances de réussite scolaire. Chaque professeur tient compte du niveau de ses élèves et participe aux coordinations nécessaires. La diversification des moyens d'apprentissage constitue un atout essentiel. Celle-ci se trouve encouragée par la participation des professeurs aux formations continuées, par l'illustration "in situ" de certaines notions essentielles, par la pratique de laboratoire accessible aux élèves des deux dernières années. Cette dernière activité, **liée au Projet d'Etablissement (ALP)**, permet de préparer les élèves à une meilleure compréhension du monde scientifique qui les entoure. Nous mettons également à leur disposition une salle d'ordinateurs équipée en moyens modernes de communication ainsi qu'une bibliothèque sans cesse mise à jour. D'autres activités liées au Projet d'Etablissement, par exemple les heures d'activités littéraires en 2^e année et les activités complémentaires en français organisées en 3^{ème} année section sciences économiques, permettent également des apprentissages ciblés.

La recherche d'un épanouissement personnel du jeune se fait aussi par la prise en compte de ses difficultés, par l'apport d'une aide appropriée tant morale que pédagogique. Cette aide peut prendre des formes multiples :

- au premier degré, une heure hebdomadaire de remédiation est organisée durant la journée scolaire ; elle permet aux élèves de mettre à profit une période de cours soit en suivant une leçon planifiée par les professeurs, soit en fréquentant une permanence, soit en travaillant en étude active surveillée;
- dans la mesure du nombre total de périodes professeurs (NTPP) disponible, des heures de remédiation complémentaires peuvent être proposées aux élèves en marge de leur grille horaire; de même, les cours concernant des matières de base (français, mathématiques et néerlandais) peuvent être dédoublés pour une heure par semaine au premier degré. Ceci permet aux professeurs de ces matières de ne s'adresser qu'à la moitié des élèves et donc de mieux cibler les lacunes ou d'encourager au dépassement les élèves ne présentant aucune difficulté particulière ;
- un plan individuel d'apprentissage (PIA) est élaboré par le Conseil de Classe à l'intention de chaque élève du premier degré qui connaît des difficultés, des lacunes, des retards dans l'acquisition des compétences attendues à la fin de la troisième étape du continuum pédagogique (fin du premier degré). Il évolue parallèlement à l'évolution de l'élève, est soumis à une révision régulière et peut aboutir à une suspension complète si l'élève atteint les objectifs fixés. Il doit permettre à celui-ci de combler ses lacunes, de s'approprier des stratégies d'apprentissage efficaces. Il énumère des objectifs à atteindre durant une période fixée par le Conseil de Classe. Il prévoit des activités spécifiques de remédiation, de remise à niveau ou de structuration des acquis, de construction d'un projet scolaire ;
- en fin de première année, l'élève qui présente des lacunes d'apprentissage dans une branche est invité par le Conseil de classe à participer à des activités de mise à niveau organisées à la fin du mois d'août, sur base de carnets d'exercices proposés par les professeurs, guidées par des professeurs, des élèves en classe terminale ou des anciens élèves ;
- un plan d'actions collectives (PAC) est élaboré par l'équipe pédagogique, en concertation et en partenariat avec le Centre psycho-médico-social, sous la responsabilité du chef d'établissement. Il identifie et développe des actions et dispositifs pertinents pour permettre aux élèves d'atteindre les objectifs assignés au premier degré ;
- l'élève en difficulté à la fin du premier degré peut être amené par le Conseil de classe à fréquenter la classe complémentaire organisée au terme de la deuxième année. Les cours de cette année complémentaire lui permettent d'acquérir les méthodes de travail nécessaires et les compétences requises au terme du premier degré. En deuxième complémentaire moderne (2 SM), les cours de remise à niveau sont notamment axés sur un renforcement de l'apprentissage du français. Certaines activités qui y sont développées partent de l'enfant, concourent à le mettre en valeur, à développer en lui une image positive de réussite;

- à tous les niveaux d'étude, les professeurs, s'ils le jugent nécessaire, proposent à l'élève en difficulté des exercices de renforcement - qu'ils corrigent - et lui fournissent les explications complémentaires indispensables;
- des cours de tutorat sont aussi proposés aux élèves des premier et deuxième degrés qui rencontrent des difficultés. En contrepartie d'une somme modique, des cours leur sont donnés, sur base volontaire, par d'excellents élèves du cycle supérieur.

Collaborations avec différents services

Une concertation régulière entre la direction et l'équipe du SPOS (service de prévention, d'orientation et de la santé) permet un conseil d'ordre social, une aide médicale ou, le cas échéant, psychologique. Elle permet également la mise en place de projets d'action communs et/ou de sensibilisation à des thématiques sociétales.

Cette aide se fait constamment en collaboration avec le milieu familial. Une information efficace et régulière des parents constitue le souci majeur de l'équipe pédagogique qui se tient à disposition des parents pour les rencontrer. Cette information se fait par la transmission régulière des notes obtenues par l'élève, la rédaction et la transmission régulière de son bulletin. Le journal de classe et le cahier d'avis sont un outil de relation efficace et essentiel. Les rencontres s'organisent lors de réunions parents-professeurs, mais peuvent également s'organiser individuellement sur demande des parents, des professeurs ou de la direction. Le secrétariat de l'école constitue un maillon essentiel de cette chaîne.

La direction, les professeurs, les éducateurs de l'Athénée sont soucieux de maintenir cette relation de collaboration avec les parents d'élèves puisque c'est ensemble que nous œuvrons à la formation de nos étudiants, futurs citoyens responsables.

Le chef d'établissement et l'équipe éducative développent un climat favorisant le bien-être, le vivre ensemble et la sérénité propices à l'apprentissage. Ils cherchent à améliorer la situation des élèves, tant sur le plan de leur devenir scolaire que de leur épanouissement personnel.

L'équipe du centre psycho-médico-social collabore à ces objectifs. Ensemble, ils veillent à répondre, par des interventions adaptées, à toute situation identifiée comme problématique dans les domaines, entre autres, de la prévention contre la violence, de la lutte contre le décrochage scolaire et l'absentéisme.

Une attention est portée au dispositif interne d'accrochage scolaire (DIAS), aux dispositifs scolaires visant à favoriser le bien-être des jeunes à l'école, ainsi qu'à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS).

Différentes actions peuvent alors être envisagées sur divers thèmes, entre autres : la tolérance, le respect des sexualités et des différents styles de vie, le respect entre filles et garçons et ensuite entre femmes et hommes, le respect de soi et des autres, les aptitudes nécessaires pour faire face à

tous les aspects de la sexualité et des relations amoureuses, l'aide sociale et médicale, le rappel des interdits fondamentaux sur lesquels repose notre société, la prévention des effets de la pornographie via Internet mais aussi des dérives possibles liées à l'utilisation des réseaux sociaux, des discriminations liées au genre ainsi que des violences entre partenaires. Ces actions pourraient alors être envisagées sous forme de conférences, visites au planning familial, à une exposition... selon les opportunités.

Tous les membres de l'équipe pédagogique et éducative adhèrent de manière volontaire et engagée à ce projet d'établissement.